

# Actualité

**NATURE** ■ L'extinction de l'éclairage public, par souci d'économies, est-il bénéfique pour la biodiversité ?

## La nuit noire, un répit pour la faune

L'extinction des feux, dans de nombreuses communes, peut avoir un effet sur la faune sauvage. Positif, mais limité, selon Franck Grossiord, de l'Agence régionale de la biodiversité.

Alain Gavriloff

alain.gavriloff@centrefrance.com

Depuis plusieurs mois et la flambée des tarifs de l'énergie, de nombreuses communes ont décidé d'élargir l'extinction de l'éclairage public, la nuit. Au-delà de l'économie, cette évolution a-t-elle des effets sur le monde animal ? « L'éclairage artificiel peut produire des perturbations », confirme Franck Grossiord, chef de projet connaissance au sein de l'Agence régionale de la biodiversité, jeune structure de conseil et de suivi des politiques publiques créée en 2019, portée par la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'Agence française pour la biodiversité.

### L'effet pervers des ampoules LED

C'est en particulier du côté des invertébrés, insectes et papillons de nuit, que l'extinction des lampadaires peut être bénéfique : « Les papillons sont attirés par les halos lumineux qui les piègent. Cela perturbe leur cycle classique. Ils ne vont plus s'alimenter, ni se reproduire.



**EXTINCTION.** Un léger mieux pour le rythme biologique et la survie de certaines espèces. PHOTO CORENTIN GARAUULT

« Il s'agit souvent d'une extinction de milieu de nuit, entre 23 h et 5 h, et les espèces ont tendance à être actives en début ou en fin de nuit »

C'est une cause de mortalité », explique Franck Grossiord. Sans compter qu'ils deviennent alors une proie facile pour les chauves-souris. Or, « les populations d'insectes sont en voie de grosse diminution. Trois quarts des espèces ont disparu ». Pour preuve, « on en voit d'ailleurs beaucoup moins s'écraser sur les pare-brises ».

La lumière nocturne n'est

pas seule responsable. La disparition des espèces a des causes multiples, parmi lesquelles, principalement, les pesticides. « Malgré une évolution positive en ville, l'agriculture intensive et les produits phytosanitaires ont toujours un impact significatif », témoigne Franck Grossiord.

Pour d'autres petites bêtes, comme les amphibiens qui craignent la lumière, l'éclairage nocturne « di-

minue leur espace de vie ». Là aussi, si la population d'amphibiens diminue, c'est avant tout pour une autre raison : « Les axes routiers. Beaucoup de mammifères sont concernés, comme les écrevilles et les hérissons ».

« Pour l'instant, on n'a pas beaucoup de recul », avoue Franck Grossiord quant à l'extinction nocturne de l'éclairage public. Mais il parie plutôt sur « un impact limité, car il

s'agit souvent d'une extinction de milieu de nuit, entre 23 h et 5 h, et les espèces ont tendance à être actives en début ou en fin de nuit ».

Autre souci, l'effet pervers des ampoules LED, plus présentes car moins énergivores, mais « dont les effets peuvent être négatifs ». Explication : « Elles émettent souvent dans le bleu, qui a un effet sur la santé, avec des perturbations sur le sommeil, la

production d'enzymes... Le LED produit aussi un effet stroboscopique, un clignotement que perçoivent certaines espèces d'insectes ».

Si les mesures d'extinction se prolongent, l'effet sera plus positif en été, la faune étant moins active en hiver. Seule certitude pour le moment : « Une vraie nuit noire favorise le repos des espèces... Y compris, au passage, l'espèce humaine ! ■

### JOUR ET NUIT

#### CLAMECY ■ Des tags sur les Finances publiques

Des tags contre les fermetures de classes et l'utilisation du 49-3 pour la réforme des retraites ont été inscrits sur les murs du centre des Finances publiques. Les faits ont été commis dans la nuit de samedi à hier. ■

#### SAINT-VÉRAIN ■ Six blessés dans un accident de la route

Des parents et leurs deux enfants, à bord d'une Ford Focus, et un couple de Néerlandais, à bord d'un camping-car, ont été sérieusement blessés, hier, vers 15 h 30, dans la collision de leurs véhicules, au lieu-dit Le Crot du Saule.

Pour une raison que les gendarmes de la compagnie de Cosne-sur-Loire ignorent, le choc frontal s'est produit en pleine ligne droite sur la départementale 955, entre Myennes et Saint-Amand-en-Puisaye. La violence du choc a fait prisonniers des tôles l'ensemble des occupants que les sapeurs-pompiers ont dû désincarcérer.

Les deux enfants - une fillette de 3 ans et un nourrisson - ont été héliportés à l'hôpital Necker, à Paris. Les quatre adultes ont été transportés au centre hospitalier de Nevers. ■

#### CHER ■ Retour sur le lieu du vol

Trois individus sont suspectés d'avoir dérobé entre 300 et 400 € de marchandises, vendredi, au magasin Netto de La Guerche-sur-l'Aubois. Le lendemain, ils ont décidé d'y retourner pour faire leurs courses et ont été interpellés par les gendarmes. ■

**SOCIAL** ■ Les syndicats multiplient les actions contre la réforme des retraites

## Des rassemblements tous les jours

Après le passage en force de la réforme des retraites, et alors que deux motions de censure seront votées aujourd'hui, à l'Assemblée nationale, l'intersyndicale nivernaise a entamé, hier, une série d'actions quotidiennes.

C'est par un barbecue posé devant la préfecture, orchestré par la CGT, que les syndicalistes ont lancé une nouvelle salve de rassemblements, dans une ambiance familiale, avant la prochaine manifestation prévue jeudi 23 mars.

Ce lundi 20 mars, les syndicats se réuniront devant l'usine Eurosit, à Nevers (7 h 15), avant une distribution de tracts au rond-point du Pont-Cizeau à 16 h ; mardi, ce sera devant l'entreprise Paragon, à Cosne-sur-Loire (11 h 45) ; mercredi, de nuit, à la plateforme de préparation et distribution du courrier (PPDC) de Va-



**NEVERS.** Un barbecue un peu humide. PHOTO CHRISTOPHE MASSON

rennes-Vauzelles, puis à 13 h 30 devant le centre hospitalier de Château-Chinon ; jeudi, nouvelle manifestation à Nevers, à partir de 11 h, avec quatre départs pour rejoindre la

préfecture ; enfin, vendredi, un rassemblement est prévu devant l'usine Sumiriko, à Decize.

Aujourd'hui, les députés retourneront de leur côté à l'Assemblée nationale. Sur

les bancs de la majorité présidentielle, Perrine Goulet (Modem) et Patrice Perrot (Renaissance) devraient voter contre les motions de censure.

« La réforme était au programme, c'est quand même le choix qu'ont fait les Français », justifie Patrice Perrot, pour qui « à un moment, il faut un peu de responsabilité ». Et d'espérer, dans l'opinion, « un sursaut, pour faire perdurer ce système par répartition, qui repose sur la solidarité entre générations, et sur son modèle de financement qui repose sur la valeur travail. Les évolutions démographiques, allongement de la durée de vie, baisse de natalité, arrivée plus tardive sur le marché du travail, font que notre bien commun doit s'adapter à ces réalités... » ■

Alain Gavriloff